

Soutien important du CJB au Festival ArtGuël 2018

Durant sa séance plénière du mercredi 25 avril 2018, le Conseil du Jura bernois (CJB) a octroyé **26 subventions** pour divers projets dans les domaines du sport, de la culture et de la protection des monuments historiques pour un montant total de **265'889.20 francs**.

Subventions culturelles

Subventions de projets

Après un premier ballon d'essai sous la forme d'une manifestation intitulée « Option trombone », l'association ArtGuël met sur pied le festival du même nom, pour lequel elle se voit octroyer un soutien de 30'000 francs de la part du CJB. L'édition 2018 sera riche en invités de marque, puisqu'elle accueillera notamment Erika Stucki, le saxophoniste biennois Lucien Dubuis, le beatboxer Arthus Henri, le collectif Qoqa ou encore le Moment Baroque.

L'Institut suisse de Spéléologie et Karstologie de la Chaux-de-Fonds se voit octroyer une subvention de 5'000 francs pour la réalisation d'une exposition ainsi que d'une publication sur des découvertes paléontologiques dans les cavités du Jura bernois. La préparation de cette exposition s'effectue en collaboration avec le Musée de Saint-Imier ainsi qu'avec les écoles de la région.

La Société jurassienne d'Emulation reçoit une subvention à hauteur de 5'000 francs pour la réalisation d'une exposition multisite dans le Jura bernois et dans le Jura, consacrée à présenter les activités diverses et variées de cette institution.

Le Conseil du Jura bernois octroie par ailleurs une subvention de 4'000 francs pour la publication d'une monographie consacrée au travail du célèbre Atelier Oï de La Neuveville, dont la réputation dépasse les frontières suisses et qui fait actuellement l'objet d'une exposition au Museum für Gestaltung de Zürich.

Les artistes Hendrikje Kühne et Beat Klein reçoivent une aide financière de 2'500 francs pour la réalisation de cartes autocollantes représentant des lieux du Jura bernois. Cette réalisation s'inspirant des autocollants Panini permettra ensuite d'organiser des échanges de cartes en collaboration avec le Musée jurassien des arts de Moutier et le Musée de Saint-Imier.

Pour le mois d'avril, le Conseil du Jura bernois a par ailleurs octroyé des garanties de déficit :

- au festival estival « Festi Chaux » aux Reussilles pour l'organisation de sa 6^{ème} édition, à hauteur de 4'000 francs ;
- au groupe 60 Miles, dont font partie les deux musiciens du Jura bernois Nicolas Gerber et Johan Wermeille, pour sa tournée en Chine, à hauteur de 3'000 francs ;
- à l'Association Comité Interconfessionnel Bellelay (CIB) pour la mise sur pied en 2018 de conférences et de vêpres musicales dans l'Abbatiale de Bellelay, à hauteur de 2'750 francs ;
- à l'Association Les Assortiments pour l'organisation d'un concert en collaboration avec le Chœur d'hommes de l'Ensemble vocal d'Erguël, à hauteur de 1'000 francs.

Subvention conjointe Jura bernois – Bienne

Le groupe Clapophonie, composé de quatre musiciens bernois dont l'Imérien Josua Beureux, se voit octroyer une garantie de déficit de 625 francs pour l'organisation de sa tournée présentant son nouvel album « Rooftop ». Une décision complémentaire de l'Office de la culture, sur préavis du CAF, est encore attendue pour cette demande.

Subventions annuelles

Le Conseil du Jura bernois a octroyé trois subventions annuelles durant le mois d'avril, pour un montant total de 68'500 francs, aux institutions suivantes :

- L'Atelier de gravure de Moutier
- L'Union des chanteurs jurassiens
- L'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts

Subventions du Fonds du sport

Manifestations sportives

Le CJB a versé quatre subventions dans le domaine des manifestations sportives :

- au Club des Patineurs de Saint-Imier pour l'organisation de la Coupe d'Erguël 2017, à hauteur de 5'000 francs ;
- au Club d'Echecs de Court pour le 15^{ème} Open International d'Echecs du Jura, à hauteur de 5'000 francs ;
- au Club des Patineurs de Tramelan pour la mise sur pied de la 4^{ème} Coupe de Tramelan, à hauteur de 5'000 francs ;
- à l'Association La Chasseralienne pour sa traditionnelle course nocturne de ski alpinisme.

Matériel sportif

Quatre subventions pour un montant global de 3'440 francs ont été versées aux associations ou communes suivantes : les FSG de Péry et de Villeret ainsi que les communes de La Neuveville, Tramelan et Cormoret.

Subventions du Fonds de loterie

La Coopérative Cinéma Palace de Bévillard se voit octroyer une subvention de 8'710 francs pour la réfection de la toiture et des façades du cinéma.

Le CJB a par ailleurs préavisé favorablement à l'intention du Conseil-exécutif deux demandes de subvention dans le domaine de la protection des monuments historiques pour un montant total de 107'600 francs.

L'Association du Scoutisme jurassien se voit également octroyer une subvention de 2'764.20 francs pour l'organisation de divers camps et cours durant l'année 2017.

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73